

peaux évaluées à \$1,385,920. De plus, le piégeage, au Manitoba et en Saskatchewan, a rapporté quelque 1,469,000 peaux de rats musqués, évaluées à \$1,312,000. Dans les trois provinces, la part des Indiens dans la prise de ces animaux à fourrure s'est élevée à \$1,430,000 environ. Dans le Québec, neuf réserves d'animaux à fourrure, d'une superficie totale d'environ 150,000 milles carrés, sont affectées exclusivement aux trappeurs indiens et administrées conjointement par la Division des affaires indiennes et le ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries. En 1954, les six réserves ont produit plus de 17,000 peaux de castors qui ont rapporté plus de \$215,000 aux trappeurs indiens.

Huit surveillants sont employés en permanence à travers le Canada pour aider les Indiens à tirer le meilleur profit possible de la chasse et du piégeage.

**Les Esquimaux\*.**—Les Esquimaux ne constituent qu'un faible élément de la population canadienne, le recensement de 1951 n'en ayant dénombré que 9,733. Néanmoins, partie intégrante du potentiel humain national, ils ont droit aux avantages de la citoyenneté canadienne et aux secours que requiert leur adaptation à de nouvelles conditions de vie. Avec les Indiens, ils furent les habitants primitifs du pays, et qu'ils aient réussi à survivre aux rigueurs implacables du climat dans une contrée où la nourriture, faite presque uniquement de poissons ou autres animaux, ne s'obtient qu'avec beaucoup d'adresse, quand il s'en trouve, c'est là une preuve de leur ingéniosité et de leur esprit d'initiative. Le progrès de la civilisation, toutefois, pose de nombreux problèmes à ces citoyens du grand Nord qui, dans l'espace de 40 à 50 ans, ont littéralement passé de l'âge de pierre à l'âge atomique. Sur ces problèmes, le gouvernement fédéral se penche avec une attention croissante.

L'administration des affaires esquimaudes relève de la Division des régions septentrionales et des terres, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Les soins médicaux et sanitaires incombent au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Des postes de la Gendarmerie royale du Canada, dans tout le Nord, exercent des attributions relevant des deux ministères. En fait, le soin du petit nombre d'Esquimaux dispersés sur quelque 900,000 milles carrés, pose des problèmes qui exigent la collaboration constante de tous les gens du Nord: instituteurs, missionnaires, commerçants, médecins, infirmières, sansfilistes et météorologistes. La liaison administrative est aussi maintenue par radio et par l'entremise d'une patrouille de l'Arctique oriental, grâce à laquelle des fonctionnaires de la Division et d'autres ministères font chaque année une tournée d'inspection. Périodiquement, les fonctionnaires de la Division visitent aussi les postes de l'Arctique par avion.

Les Esquimaux reçoivent des allocations familiales en nature, d'après une liste destinée à compléter plutôt qu'à remplacer leur régime normal. Ils jouissent également de tous les avantages assurés par la sécurité de la vieillesse, l'assistance-vieillesse et les allocations aux aveugles.

Aidés par des subventions, les missionnaires dirigent des hôpitaux à Aklavik, Chesterfield-Inlet et Pangnirtung. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social compte des postes soignants à Coppermine, Fort-Chimo, Coral-Harbour, Port-Harrison, Cape-Dorset et Lake-Harbour. D'année en année, on fait des enquêtes au sujet de la tuberculose et d'autres maladies et, au besoin, on pourvoit aux traitements dans les hôpitaux de la région ou dans de plus grandes institutions de l'extérieur.

Une division de l'Arctique a été établie par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales en vue d'étudier et de traiter spécialement les problèmes esquimaux. La Division bénéficie des conseils d'une commission consultative permanente composée des représentants d'organismes officiels et privés qui s'intéressent aux Esquimaux. On s'efforce d'amener les Esquimaux à se suffire à eux-mêmes par une meilleure utilisation des ressources de leur pays et par l'exploitation de petites industries régionales: chasse à la baleine, pêche, construction d'embarcations, confection de vêtements, cueillette d'éderon, artisanat. Dans les régions surpeuplées ou arides, on incite et on aide les autochtones à gagner des régions où ils trouveront plus de gibier ou de l'emploi. Un fonds a été établi qui permet aux Esquimaux d'emprunter les sommes nécessaires à la réalisation de certains projets autorisés visant à l'amélioration de leur économie.

\* Rédigé à la Section de la rédaction et des renseignements, ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, (Ottawa). Voir aussi l'article spécial *Le Nord canadien—Un défi*, pp. 23-33 de l'*Annuaire* de 1955.